

nous leur donnons. Elles agissent moins sur les individus que sur les *organismes sociaux*. Les œuvres charitables n'ont guère de répercussion en dehors de l'individu secouru.

« Les œuvres sociales sont ainsi appelées parce qu'elles visent l'homme comme un être essentiellement social et qu'elles le secourent en améliorant les divers milieux où il est appelé à vivre et à se développer : milieu familial, milieu de la cité, milieu de la profession. On peut se faire, en effet, de l'être humain une double conception : une *conception individualiste* et une *conception solidariste*. Voici un homme qui est pauvre, qui vit dans un état voisin de la misère, qui a besoin d'être assisté ; si je m'inspire de la notion individualiste, je me contente de le soulager, de lui trouver du pain, des vêtements, un toit. Mais si je pars de la notion solidariste, je m'ingénie à améliorer son milieu familial et professionnel, je tâche de rendre son travail moins intermittent et plus rémunéré, je crée pour lui une institution de prévoyance, je l'aide à sortir de sa pauvreté et à s'élever à une situation meilleure, en agissant sur le mécanisme social dont il fait partie. Dans le premier cas, j'ai accompli une œuvre charitable, et dans le second cas je me suis appliqué à une œuvre sociale. . .

« Nous avons cru trop longtemps que la pitié, l'aumône, la bienfaisance pouvaient suffire à tout, et nous avons travaillé de notre mieux à secourir les souffrances physiques et morales des individus, à soulager les blessés de la vie par des œuvres purement charitables. Les œuvres sociales s'attaquent au principe même du mal, et, pour guérir les plaies individuelles sans cesse renaissantes, elles essaient de reconstituer les organes de la société chrétienne.

« De ce qui vient d'être dit, on aurait tort de conclure à la dépréciation de la vertu de charité. . .

« La charité vraie, la charité totale consiste dans l'amour du prochain. Or, si nous décomposons les œuvres sociales, nous y trouvons trois éléments qui sont : *charité, justice, prévoyance*, et nous ne craignons pas d'affirmer que de ces trois éléments la charité est le plus noble, le plus nécessaire et le plus fécond.

« Les œuvres sociales procèdent par la prévoyance. Elles provoquent la collaboration de tous ceux qu'elles assistent, les